

## ROUTE DE LA PASSERELLE

### LA MAISON DU GARDE DES CHASSES ROYALES

**Une partie des bâtiments jadis occupés par le garde du bois du Vésinet est encore habitée de nos jours.**



Le cartouche 1620, visible sur l'ancienne maison du garde.

La petite maison accolée au bâtiment principal de la propriété porte encore, gravé sur sa façade, un énigmatique cartouche indiquant « 1620 ». Doit-on croire que cet édifice a été construit à cette date très lointaine ? Ou est-il plus raisonnable d'imaginer que ce cartouche est une pièce rapportée d'un autre bâtiment aujourd'hui disparu, ou alors que la pierre a été gravée bien plus tard pour rappeler les origines de la maison ? Ce mystère reste à élucider.

Nous savons que c'est au tout début du XVII<sup>ème</sup> siècle que le roi Henri IV décida de s'approprier les bois du Vésinet pour en faire un terrain de chasse privilégié juste au pied de son château de Saint-Germain, et que c'est en 1612 environ que de lourdes bornes en pierre - dont un exemplaire est conservé à la Bibliothèque - ont été installées pour délimiter le bois.

La décision de nommer un garde pour le surveiller s'est sans doute rapidement imposée. Bien plus qu'une distraction, la chasse était alors un moyen de subsistance, et nul n'ignorait à cette époque que le braconnage était très sévèrement réprimé : la condamnation pouvait même aller jusqu'à la mort si la bête abattue était un cerf, gibier royal.

Ainsi a-t-on fait édifier, en lisière de la forêt, le long de l'ancienne route de Sartrouville, un logement permanent affecté au garde, à côté duquel on a fait creuser un puits. La plus proche habitation se trouvait à 1 km environ, plus au sud, entre le bois et la Seine : il s'agissait de « la ferme du Vésinet », dont il subsiste encore quelques éléments au Pecq.

#### Une visite du roi Louis XV

En 1763, la maison du garde est agrandie, tel que l'atteste un document conservé aux Archives nationales, annoté de la main du roi lui-même. Pourquoi ? Une anecdote évoquée en 1861 dans un ouvrage de Labédollière pourrait nous l'expliquer : au cours d'une journée de chasse dans le bois, Louis XV, suivi de son équi-

page, fit une halte chez le garde Lacoste pour se désaltérer, comme il en avait pris l'habitude. Il en profita pour lui demander des nouvelles de la région : le garde l'informa alors de la naissance d'un « nouveau Louis XV », en fait le quinzième garçon - prénommé Louis - d'un négociant du Pecq. Le souverain, amusé, demanda à rencontrer cet homme à la fin de la chasse. La rencontre eut lieu et le roi exempta le négociant d'impôt, et prit l'enfant sous sa protection royale ; le garde Lacoste fut quant à lui récompensé en recevant l'autorisation de construire un nouveau bâtiment pour son usage.

Indiquée sommairement sur quelques cartes de l'Ancien Régime, la maison du garde apparaît de manière plus détaillée sur certains plans de la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle : connu à cette époque sous le nom de « Petit

Vésinet », l'ensemble est composé de trois bâtiments. La partie encore occupée de nos jours servait, semble-t-il, de dépendance. Notons par ailleurs que deux annexes de la maison du garde ont été construites avant la Révolution à d'autres endroits de la forêt : près du rond-point Royal, et près du carrefour route de Croissy-avenue de la Princesse.

La Société Pallu et Cie, puis ses successeurs, ont été propriétaires de la maison du garde et de son terrain jusqu'en 1899, date à laquelle la parcelle a été rachetée par un certain Léon Robert, auteur des « Petits Guides Robert », qui entreprit de réaménager la propriété, tout en prenant soin d'entretenir la relique d'un temps lointain que nous redécouvrons aujourd'hui.

Damien RIEHM

